



**Cabinet du ministre délégué chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche
Cabinet du ministre délégué chargé de la Ville**

Paris, le vendredi 7 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

François Lamy et Frédéric Cuvillier signent une convention pour la desserte des quartiers prioritaires « politique de la ville »

François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, et Frédéric Cuvillier, ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, ont signé une convention d'objectifs pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Cette convention concrétise la décision du comité interministériel des villes du 19 février dernier de favoriser le désenclavement des quartiers. Pour leurs habitants, il est indispensable de bénéficier de moyens de transport collectifs adaptés à leurs besoins notamment pour les trajets domicile - travail.

La convention prévoit à ce titre un effort particulier en direction des quartiers et de leurs habitants dans le cadre du 3^{ème} appel à projets « transports collectifs et mobilité durable hors Ile-de-France ».

Une véritable incitation financière à la desserte des quartiers en politique de la ville y est ainsi mise en place, avec une majoration du taux de subvention de base de l'Etat de 10%, soit le double des précédents appels à projets.

De plus, pour la première fois, les projets des candidats devront prévoir des clauses d'insertion professionnelle à destination des publics ayant des difficultés d'accès à l'emploi, et tout particulièrement ceux issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce sont en effet 10% des heures de travail générées par les investissements qui leur seront réservées, ainsi que 10% des embauches liées à la gestion et l'utilisation des infrastructures créées.

Au delà, la convention prévoit la mobilisation des autorités organisatrices des transports urbains pour la desserte des quartiers et les actions de soutien à la mobilité des habitants, dans les plans de déplacements urbains et dans les futurs contrats de ville.

Contacts presse :

Service de presse de Frédéric Cuvillier: 01 40 81 77 57
secretariat.presse-transport@developpement-durable.gov.fr
Service de presse de François Lamy : 01 44 49 89 12
secretariat.presse-ville@territoires.gov.fr